



**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne, tenue à la salle des délibérations sise au 80, rue Principale, à Sainte-Christine-d'Auvergne, le 15 avril 2019 à 19 h 30.

SONT PRÉSENTS:

M. Raymond Francoeur	Maire
M. Marc Ouellet	siège #1
M. Sébastien Leclerc	siège #2
M <sup>me</sup> Linda Morin	siège #3
M <sup>me</sup> Sylvie Duchesneau	siège #4
M. Steeve Paquet	siège #5
M. Jean-François Lauzier	Siège # 6

Formant quorum sous la présidence de M. Raymond Francoeur, maire. M<sup>me</sup> Stéphanie Readman, directrice générale, secrétaire- trésorière par intérim, est présente à cette séance.

---

**NOUS, MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, NOUS ENGAGEONS À AGIR AVEC HONNÊTÉTÉ ET INTÉGRITÉ, DANS LE RESPECT DES LOIS QUI NOUS GOUVERNENT ET À PRENDRE DES DÉCISIONS EN TOUTE IMPARTIALITÉ POUR LES INTÉRÊTS DES CITOYENS ET CITOYENNES DE SAINTE-CHRISTINE-D'AUVERGNE, TOUT EN ASSURANT UNE SAINTE GESTION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE SON DÉVELOPPEMENT.**

---

**CONSTATATION DE L'ENVOI DE L'AVIS DE CONVOCATION**

Il est constaté que l'avis de convocation a été dûment signifié à tous les membres du conseil et mention en est faite au procès-verbal.

**091-04-19**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

IL EST PROPOSÉ PAR MME SYLVIE DUCHESNEAU  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

**092-04-19**

**PRÉSENTATION ET DÉPÔT DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

Monsieur Patrick Martineau, du bureau de comptables agréés Lemieux Nolet, procède à la présentation du rapport de l'audit indépendant sur les états financiers consolidés et du rapport financier consolidé 2018 pour la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne.

Monsieur Raymond Francoeur invite les membres du conseil ainsi que l'assistance à formuler leurs questions à l'auditeur.

**093-04-19**

**ADOPTION DU RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT ET DES ÉTATS CONSOLIDÉS POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2018**

IL EST PROPOSÉ PAR M. SÉBASTIEN LECLERC  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** les membres du conseil adoptent le rapport de l'auditeur indépendant et les états consolidés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018, tel que présenté le 15 avril 2019.

**094-04-19**

**PROGRAMME D'AIDE À L'ENTRETIEN DU RÉSEAU ROUTIER LOCAL (PAERRL) DE LA PART DU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC (MTQ)**

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne a reçu un montant de 60 381 \$ dans le cadre du programme d'aide à l'entretien du réseau routier local (PAERRL) pour l'année 2018;

**CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit attester la véracité des frais encourus et qu'ils l'ont été sur des routes locales de niveau 1 et 2;

IL EST PROPOSÉ PAR M. STEEVE PAQUET  
ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

**QUE** la Municipalité de Sainte-Christine-d'Auvergne atteste que des dépenses de fonctionnement admissibles de 236 911 \$ ont été réalisées pour les routes locales de niveau 1 et 2 telles que décrites lors du dépôt du rapport financier 2018.

---

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La période de questions de cette séance porte exclusivement sur les points à l'ordre du jour.

*(Temps alloué : 30 minutes)*

*Début : \_\_\_ h \_\_\_ - Fin : \_\_\_ h \_\_\_*

Aucune personne ne s'est prévalu de son droit à ce moment.

La période de questions peut être vue et entendue sur l'enregistrement de cette séance disponible sur le site Internet de la municipalité au : [www.ste-christine.qc.ca](http://www.ste-christine.qc.ca)

---

095-04-19

#### **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé de lever l'assemblée à 20 heures 7 minutes par Mme Linda Morin.

---

Raymond Francoeur  
**Maire**

---

Stéphanie Readman  
**Directrice générale et secrétaire-  
trésorière par intérim**